



RAKET FLASH

SOLIDAIRES DOUANES ne participera pas au carnaval funeste

En ce début d'année, le Directeur Régional a invité notre syndicat à sa cérémonie des vœux.

Solidaires Douanes Guadeloupe a décliné l'invitation et, par mail, lui a communiqué les raisons de ce refus :

- Un dialogue social réduit à sa plus simple expression qui réduit les instances paritaires à de simples chambres d'enregistrement des décisions imposées : dossier LYSA, dossier Bougainvilliers et plus **IMPORTANT** la redéfinition de la présence douanière en Guadeloupe à travers l'application dogmatique du PSD 2018 en Guadeloupe.
- Le mépris affiché envers les agents guadeloupéens par la haute hiérarchie douanière de Guadeloupe sans réactions de sa part.
- La destruction des services douaniers en Guadeloupe pour respecter les schémas nationaux mais sans prise en compte de la réalité du territoire Guadeloupéen. Pour nous Solidaires Douanes Guadeloupe il s'agit d'un laissez passer donné aux trafics en tous genres et de toutes natures dont nous douaniers sommes parmi les premiers à en déplorer les méfaits sur la jeunesse de ce pays, sa population et son environnement.
- L'absence d'une politique douanière voulue et pensée au service de la Guadeloupe, notamment en ce qui concerne l'octroi de mer, la fiscalité spécifique à notre territoire (produits pétroliers, importation des produits soumis à accises), les relations avec notre zone géographique
- Le fait du prince : le démembrement des compétences de la DR de Guadeloupe au profit de la DI Antilles Guyane, le nouveau mode de versement de la prime OM ACF aux agents, le déclin du rôle de la Direction des douanes de Guadeloupe en matière de gestion de l'octroi de mer.
- L'avenir incertain de la masse des douanes en Guadeloupe
- La gestion floue de l'espace maritime en Guadeloupe : rôle de la Direction Régionale en la matière, les moyens mis à disposition, notre positionnement vis-à-vis des autres administrations participant à la défense et à la protection de notre espace maritime, l'orientation politique / « stratégique » choisie pour les 5 prochaines années par la Direction Générale des Douanes en Guadeloupe).

Dans l'attente de vos réponses à toutes ces questions importantes pour l'avenir de la Douane en Guadeloupe, Solidaires Douanes Guadeloupe vous envoie ses salutations distinguées.

Pour le conseil syndical de Solidaires Douanes Guadeloupe
Jean-Marie METRO, Louis Robert Garnier Co Secrétaires Régionaux.

Une fois encore, Pourquoi contestons nous les diktats du Directeur, le peu d'empathie et le peu de « connaissances de la Douane de Guadeloupe » des cadres qui l'accompagnent ; enfin, le mépris de la DG.

I – Sur la méthode :

À propos de la conception du projet, et des validations Ministérielles

- Le Directeur Régional n'a jamais demandé au Comité Technique des Services Déconcentrés de Guadeloupe de se prononcer sur le fondement et l'opportunité des suppressions de services en Guadeloupe. Or, le CT n'émet qu'un « avis ». Il est donc dans l'illégalité. (article 41 du décret 82-453 du 28/05/1982). **Réunion d'un Comité Technique d'Information, présentation au CHSCT d'un projet de relogement**
- Les Organisations syndicales siégeant en instances nationales (DGDDI et Ministère) n'ont jamais été consultées sur ces « réorganisations » (**déménagement, relogement, fusion au gré des divers documents**). Là encore, nous sommes dans l'illégalité.
- La Direction Générale et la DR n'ont pas répondu à nos demandes d'audience et d'explications sur le montage et le fondement de leurs décisions. Comment peut-on décider dans une Démocratie, sans débats, et sans respecter les règles les plus élémentaires du dialogue social. Dans le cadre du PSD 2018, une cartographie des suppressions est établie après consultation et « refus » des OS nationales. Or, aucune « réorganisation » pour la Guadeloupe ne figure dans cette cartographie. Le DR soutient mordicus que le PSD ne s'applique pas en Guadeloupe. Peut-on encore croire que cette hiérarchie ait une stratégie douanière pour la Guadeloupe ? Et si c'était vrai, Il n'y a donc aucune raison qu'il y ait des suppressions d'emplois. D'ailleurs, après avoir supprimé des postes dans le PAE/ER de l'an passé avec l'UNSA Gpe, la DG prise de remords a rajouté un poste pour porter les effectifs à 257.
- **l'incompétence de certains et l'omniprésence d'autres**

II – Sur l'argumentaire et les coûts :

- Le DR n'a jamais réellement communiqué le coût réel de la Rénovation de l'immeuble Privé LYSA. Selon nos estimations cela coûtera plus que la remise en état des locaux domaniaux qui accueillent les services (jamais rénové depuis plus de 20 ans)
- Le projet étant mauvais, il faudra malgré tout garder des loyers privés – extrêmement coûteux comme PAPAOL – pour des services qui devaient rejoindre l'immeuble LYSA. Pour ce faire il va encore « plomber » le budget de l'État et celui réservé à la Douane de Guadeloupe. C'est un très mauvais gestionnaire !
- Sur le projet Bougainvilliers où il veut concentrer les services douaniers de Basse-Terre en ouvrant aux trafics en tous genres le sud de notre pays, et en plus réalisant l'exploit de supprimer le bureau de cette cité, chef-lieu de notre pays.
- Cet ensemble devant recevoir les services a été construit 3 ans après la rénovation construction inachevée de l'immeuble Nolivos. De plus à Bougainvilliers la DEAL ancien propriétaire a été contraint de refaire entièrement la toiture (déjà en mauvais état). Écrire que Nolivos est dans un mauvais état, c'est avoir des lunettes opaque en regardant l'immeuble de la DEAL. Pourquoi ont-ils quitté ? Si cet immeuble historique de Basse-Terre est en mauvais état, peut-être que c'est à cause du manque de rigueur des cadres douaniers et des techniciens de l'État qui supervisaient le chantier et qui n'ont pas fait de réserves ? C'est aussi peut-être que cet immeuble n'a jamais été entretenu ?
- Enfin, le coût de la remise en état de Bougainvilliers sera encore un gouffre que la Guadeloupe Douanière devra payer. MAIS IL EST AUSSI VRAI que la Direction Générale reçoit environ 6 millions d'€ annuellement de subventions d'octroi de mer du peuple Guadeloupéen en sus des retenues sur la majoration ACF pour financer les gabegies de nos bons chefs.

Mais nous le savions, la gestion et la rigueur ne sont pas la qualité première de notre Directeur. Nous nous souvenons qu'il était co-responsable dans les années 2000 du premier gros détournement de fonds en douane en Guadeloupe. En partance, il avait privilégié son déménagement par rapport à sa responsabilité de Divisionnaire, et nous parlerons pas des autres qui s'imaginent encore en "géreurs de bitations".

Après une telle « bourde » devait-il revenir prendre son grade sur les terres de son premier dérapage ?